

ENGRAIS CE - Solution d'engrais à base de Fer (EDDHSA)

COMPOSITION

Fer (Fe) : 40 g/L



Produit utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

CARACTÉRISTIQUES

Formulation	Chélate de fer EDDHSA
Utilisation	Sol
Conditionnement	10 L
Conditions de stockage	A conserver dans un endroit frais et sec. A protéger contre le gel et autres températures extrêmes (températures supérieures à 40°C).
Conservation du produit	18 mois
Forme	Liquide (SL)
Densité	1.31

Fe chélaté EDDHSA

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

Rôles des éléments

- Fer :
- Respiration
 - Formation de la chlorophylle
 - Fonctionnement des systèmes photosynthétiques
 - Métabolisme des protéines
 - Réduction des nitrates

Caractéristiques

INO-CHEL Fe40L préserve et redonne de la vigueur à toutes les plantes sensibles à la chlorose ferrique. INO-CHEL Fe40L contient une teneur élevée en isomère EDDHSA.

INO-CHEL Fe40L est spécialement formulé avec des éléments actifs purifiés, pour une action rapide et durable au sol.

INO-CHEL Fe40L par sa composition spécifiquement étudiée est immédiatement soluble dans la bouillie de traitement.

Intérêts de la formulation

Qualité des chélates EDDHSA. Les chélates EDDHSA sont des molécules organiques dont la propriété est de pouvoir se lier aux molécules de Fer et de les protéger de l'oxydation. Cela permet d'apporter du Fer directement assimilable aux racines des plantes.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION AU SOL

La dose moyenne d'utilisation est de 35 L/ha (fourchette de 20 à 50 L/ha). En cas de très forte chlorose, les doses peuvent être fractionnées en plusieurs apports durant la période de sensibilité à la chlorose ferrique (en particulier sur des sols perméables)

- > VIGNE - Dose : 25 à 50 L/ha ou 5 à 10 mL/cep
- > ARBRES FRUITIERS - Dose : 25 à 50 L/ha ou 30 à 100 mL/arbre
- > MARAICHAGE - Utilisation en goutte à goutte 3 à 5 L /ha/semaine

INO-CHEL Fe40L doit être appliqué au sol, à l'aplomb des racines fonctionnelles, après dilution dans l'eau. Localiser la solution TONER L40 au plus près possible du chevelu racinaire juste avant ou après le débourement. Utiliser un couteur localisateur ou une rampe à désherber pour localiser le produit. Veillez à apporter un volume d'eau suffisant pour faire descendre le produit rapidement.

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Pour une efficacité optimale, utiliser un volume d'eau/ha suffisant pour obtenir une répartition homogène sur le sol. Préférer les traitements aux températures entre 6 et 25°C. Evitez les applications en cas de sécheresse, d'humidité importante, de gel, de pluie ou lorsque ces conditions sont attendues. Agiter le bidon pour homogénéisation. Verser progressivement le produit à travers un filtre, une fois la cuve à moitié remplie d'eau et le système d'agitation en marche. Maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application. Rincer l'emballage deux fois et nettoyez tous les équipements avant et après utilisation.

MELANGE / CO-APPLICATION : Lire attentivement toutes les étiquettes et se conformer au mode d'emploi ainsi qu'aux recommandations sur les produits devant être co-appliqués ou non. Certains paramètres, extérieurs au contrôle du fabricant ou du distributeur, peuvent avoir des répercussions sur les performances des produits co-appliqués. Par conséquent, la co-application est réalisée aux risques et périls de l'utilisateur final. En cas de mélange avec d'autres produits, effectuer toujours un test préalable et incorporer ce produit en dernier. Vous pouvez également contacter le fabricant ou le distributeur pour obtenir des conseils

- Produit ne présentant aucun risque pour l'environnement et la santé au sens du règlement CLP 1272/2008 -

IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité et la conservation de ses produits, vendus dans leur emballage d'origine sur la durée mentionnée sur les fiches techniques. Il garantit leur conformité à la formule indiquée sur l'emballage et à la réglementation en vigueur.



Au cœur de la croissance